

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2013-05-06 Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sis au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 6^e jour du mois de mai deux mille treize à dix-neuf heures, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard
Mesdames les conseillères : Diane Godin
Chantale Hamelin
Esther Savard
Anick Leclerc
Messieurs les conseillers: Philippe Gignac (absent)
Jacquelin Martel (absent)

Madame Danielle M. Bédard, directrice générale et madame France Marcotte, greffière sont également présentes.

Un avis de convocation fut transmis à tous les membres du conseil de la Ville de Portneuf conformément à la loi (réf. art. 323 LCV); l'ordre du jour est le suivant :

1. Adoption du règlement #135, différentes modifications de zonage
2. Adoption du règlement créant la zone Rc-4
3. Adoption règlement, modification plan d'urbanisme (Rc-4)
4. Autorisation signature du protocole d'entente dans le cadre du sous-volet 1.5 du programme PIQM
5. Période de questions sur les sujets traités
6. Levée de l'assemblée

Rés.2013-04-095 Adoption du règlement #135, différentes modifications de zonage

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement numéro 135 « Modifiant le règlement de zonage numéro 116 afin d'ajouter des usages à certaines zones, de permettre l'agrandissement de zones et l'ajout de normes dans différents articles du règlement de zonage ainsi qu'une modification au plan d'urbanisme numéro 115 » soit adopté.

Rés.2013-04-096 Adoption du règlement créant la zone Rc-4

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par madame la conseillère Anick Leclerc et adopté à majorité;

QUE le règlement 124 « Modifiant le règlement de zonage numéro 116 afin de créer une zone résidentielle (Rc-4) de moyenne et haute densité sur le lot 2 980 565 » soit adopté.

Le vote est demandé sur la proposition principale, la proposition est adoptée avec trois voix favorables et une voix défavorable.

Rés.2013-04-097 Adoption du règlement, modification plan d'urbanisme (Rc-4)

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par madame la conseillère Anick Leclerc et adopté à majorité;

QUE le règlement 128 « Modifiant le plan d'urbanisme numéro 115 afin de créer une nouvelle aire d'affectation résidentielle de moyenne ou haute densité à même une partie de l'affectation résidentielle de faible densité » soit adopté.

Le vote est demandé sur la proposition principale, la proposition est adoptée avec trois voix favorables et une voix défavorable.

Rés.2013-04-098 Autorisation signature du protocole d'entente dans le cadre du sous-volet 1.5 du programme PIQM

Attendu que les demandes d'aide financière dans le cadre du nouveau volet « Conduites » du programme PIQM (volet 1.5) ont été acceptées;

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE monsieur le maire soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf, les protocoles d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.5 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités.

Période de questions sur les sujets traités

Aucune question n'est posée au conseil.

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Esther Savard demande la levée de l'assemblée à 19 : 04 hres.

maire

greffière